

Pour diffusion immédiate
CNW Code 70

Projet de réaménagement de la cellule n° 6 au centre de traitement Stablex à Blainville

Le BAPE publie son rapport

Québec, le 22 septembre 2023 – À la demande du ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, M. Benoit Charette, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) publie son rapport d'enquête et d'audience publique sur le [projet de réaménagement de la cellule n° 6 au centre de traitement Stablex sur le territoire de la ville de Blainville par Stablex Canada Inc.](#)

Le **rapport** contient une description sommaire du projet, une synthèse des opinions et des préoccupations des participantes et des participants, l'analyse de la commission ainsi que l'ensemble des constats et des avis qu'elle en dégage. Les principales conclusions de la commission sont regroupées dans une fiche contenant **les faits saillants** et font l'objet d'une section en ouverture du rapport.

Pour un résumé du rapport en un clin d'œil, [cliquez ici](#).

La commission d'enquête chargée de l'examen du projet était composée de Joseph Zayed, président, et de Linda St-Michel, commissaire. Son mandat s'est tenu du 8 mai au 8 septembre 2023. La commission a notamment offert aux citoyennes et aux citoyens des conditions propices et respectueuses pour s'informer et s'exprimer.

À propos du BAPE

Depuis 1978, le BAPE informe et consulte la population sur des projets et sur toute question relative à l'environnement que lui confie le ministre responsable de l'Environnement et qui pourraient avoir des répercussions sur son milieu ou sur sa qualité de vie. Organisme gouvernemental impartial, il enquête et avise le gouvernement afin d'éclairer sa prise de décision.

Suivez le BAPE sur les réseaux sociaux!



– 30 –

Source : Josiane Ouellet
Conseillère en communication
581 925-0658 ou 1 800 463-4732
cellule6.stablex@bape.gouv.qc.ca
www.bape.gouv.qc.ca